

BEAUMONT

l'actualité municipale

notre ville

AVRIL 2021



NUMÉROS UTILES INFOS PRATIQUES

URGENCES

Pompiers 18
SAMU 15
Hôpital privé de la Châtaigneraie
04 73 40 80 40
CHU (CHU Estaing, CHU Gabriel-Montpied, CHU Hôpital-Nord)
04 73 750 750

Association de médecins AMUAC
(médecins de garde 24h/24, 7 j/7)
04 73 44 10 00

Police Nationale (urgences) 17
Commissariat central
106 avenue de la République
04 63 05 22 22

Gendarmerie de Romagnat
04 73 62 60 64

Véolia eaux 0 810 000 777
EDF Sécurité dépannage
0 810 333 063

GRDF Urgence sécurité gaz
0 800 47 33 33

La Poste
Bureau avenue du Mont-Dore :
du lundi au vendredi :
9 h-12 h / 14 h-18 h,
le samedi : 9 h-12 h

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie
20 Rue de l'Hôtel de Ville
63110 Beaumont
www.beaumont63.fr
contact@beaumont63.fr
04 73 28 88 00

Direction de l'Aménagement du Territoire 04 73 28 88 08

Police Municipale
04 73 28 86 86

CCAS
04 73 15 15 93

Direction des Événements, des Sports et de la Vie Associative
04 73 15 15 90

Direction de l'Enfance et de la Vie Scolaire 04 73 15 15 91

Service Jeunesse 04 73 93 93 23
Relais Assistants Maternels
04 73 15 15 92

Multiaccueil du Massage
04 73 27 29 59

Multiaccueil de La Mourette et Crèche Familiale 04 73 39 98 54

Service de la Vie Scolaire
04 73 15 33 41

Accueil de Loisirs
04 73 15 15 94

Maison des Beaumontois
04 73 15 15 90

Direction de l'Action Culturelle
Le Tremplin 04 73 88 18 88

Stade municipal de l'Artière
06 86 44 65 50

Halle des Sports de La Mourette
06 75 70 87 99

SERVICES

COMMUNAUTAIRES

Bibliothèque communautaire René-Guy Cadou 04 73 98 35 67
Ouverte le mardi, jeudi et vendredi de
14 h à 19 h, le mercredi et samedi
de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Déchetterie - 04 63 66 95 39

Impasse Lavoisier 63540 Romagnat, ouverte du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h,
samedi et dimanche de 9h à 19h.
Fermée les jours fériés.

Enlèvement ordures ménagères,
04 63 669 669

Voirie/espace Public
Numéro Azur 0800 30 00 29

Eau et Assainissement
04 73 42 62 40

ÉDUCATION

Groupe scolaire Jean Zay

- Maternelle 04 73 93 15 00
- Élémentaire 04 73 93 13 19

- Restaurant scolaire
04 73 93 44 88

Groupe scolaire Le Massage
04 73 26 60 64

- Restaurant scolaire
04 73 26 52 09

Collège Molière 04 73 27 50 94

SOCIAL

Assistants sociaux

(uniquement sur RV)
Maison des Solidarités

30, chemin du Mas
04 73 15 06 70

Foyer socio-éducatif
04 73 27 28 07

Enfance et partage Enfants maltraités

04 73 77 09 89

Conciliateur

permanences de Monsieur Pourrat
en mairie les 2^e et 4^e lundis du mois
de 9 h à 12 h sur rendez-vous :

paul.pourrat@conciliateurde.justice.fr
ou 06 63 45 55 42

Mission locale (sur RV)

permanences assurées par
Isabelle Faure en mairie,
jeudi de 9 h à 12 h Rendez-vous

au 04 73 42 17 57

Plan local pour l'insertion et l'emploi

64/66, avenue de l'Union-Soviétique
63000 Clermont-Ferrand

Permanences assurées par Mme
Marilyne Baud, les mardis après-
midi et mercredis matin en mairie,
uniquement sur rendez-vous au

04 63 66 96 96

Les marchés à Beaumont

Parvis de l'Hôtel de Ville, le samedi
de 8h à 12h

Place du Parc, le jeudi de 8h à 12h

sommaire

DOSSIER SPÉCIAL

Budget 2021	p. 4
Cadre de vie	p. 8
Environnement	p. 10
Inspire	p. 12
Vie de la Commune	p. 14
Social	p. 16
Enfance et jeunesse	p. 17
Vie culturelle	p. 18
Voix des groupes	p. 20
Vie associative	p. 22
Agenda	p. 24

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Le 22 janvier, Eva, Arlène, Sylvette, Marie MARTIN
- Le 28 janvier, Khadija MBOUP
- Le 28 janvier, Auxence-Marie, Gildas, Ambroise REMY
- Le 5 février, Astuwayna, José MONTORO
- Le 10 février, Nouh CHORFI
- Le 13 février, Alice, Marie, Corinne COSSON
- Le 15 février, Ibrahim, Bilal FOFANA
- Le 4 mars, Léon ISACCO
- Le 17 mars, Inès, Françoise, Hania MAHDHAOUI
- Le 19 mars, Léo, Pierre BEUCLER
- Le 24 mars, Ayane MAOLIDA
- Le 26 mars, Eléonore BUGEON

DÉCÈS

- Le 31 janvier, Marcelle, Antoinette BÉAL, veuve de Henri LASSALLE
- Le 31 janvier, Kamel, Daniel BOUZID, époux de Fabienne, Chantal SADRAIN
- Le 4 février, Jean, Antoine TOURNADRE, époux de Yvette, Marie, Jeanne CHARBONNEL
- Le 5 février, Maria PEDRA, veuve de Eusebio MORENO
- Le 6 février, Maurice, André PRAT, veuf de Andrée Marie-Antoinette CHAZAL
- Le 16 février, Adolphe, François, Auguste MATHEY, Veuf de Edith, Madeleine, Augustine LESCURE
- Le 20 février, Juan GONZALEZ, époux de Maria, Josefa DOMENE
- Le 20 février, Abel TIVELET, époux de Marie, Rose, Raymonde HAZEM
- Le 24 février, André, Serge RASSION, époux de Yvette, Annie EMPIS
- Le 1^{er} mars, Jean, Georges BARBAT, époux de Michelle, Jeanne CHAUFOUR
- Le 17 mars, Madeleine, Adrienne GOUTTEQUILLET, veuve de Marcel, Eugène LABONNE
- Le 23 mars, Gilles, René PINGEON, époux de Antonietta LEONARDI
- Le 25 mars, Robert, Georges, Henri BERNARD, époux Claudette, Janine, Marie DURIN

édito

ENSEMBLE, PRENONS SOIN DU PRÉSENT ET PRÉPARONS L'AVENIR DE BEAUMONT



Alors que les maisons taguées de la rue de l'Hôtel de Ville sont désormais ra-

menées à la dimension de souvenirs, une nouvelle page préfigurant le Beaumont de demain va pouvoir s'écrire avec vous. La phase de concertation qui va démarrer prochainement permettra de recueillir vos attentes, vos besoins et vos souhaits. L'objectif en est clair : **vous impliquer** pour dessiner avec vous les contours de ce nouveau quartier, de ces espaces publics qui ont vocation à être le pôle de centralité de notre ville.

Autour des grandes orientations d'ores et déjà esquissées dans le programme que je vous ai proposé lors des dernières élections municipales, il s'agira pour vous de nous préciser votre vision de ce nouveau "quartier" :

quels aménagements, quelle place pour des espaces verts, comment intégrer les différents modes de mobilité (réduction du trafic en cœur de ville, place de la voiture, du vélo et autres modes doux...)? Autant de questions qui vous seront proposées.

Vos réponses devront nous permettre de définir la future physionomie de Beaumont.

C'est cette même méthode d'implication des Beaumontois que nous avons déjà engagée, avec les composantes de la communauté éducative du Groupe scolaire Jean Zay dont le projet commence à se dessiner et c'est également cette approche que nous conduirons pour préparer l'aménagement de la Place du Parc et demain, celui de l'ensemble Maison des Beaumontois - Centre Associatif.

Ces grands projets ne doivent pas pour autant nous faire oublier le traitement quotidien des situations que vous nous exposez et pour lesquelles vos attentes sont fortes et légitimes. Nous ne les oublions pas. Questions de circulation, problèmes de sécurité et bien entendu évolution de notre centre ancien qui mobilise nombre de nos attentions. Le travail que nous avons engagé avec

l'Architecte de Bâtiments de France (le périmètre ancien est classé) va nous permettre d'engager prochainement les premières actions de réhabilitation et tourner ainsi le dos à de trop longues années d'inaction.

Alors oui, aujourd'hui, Beaumont bouge et c'est bien là l'essentiel.

Beaumont bouge et cela n'est pas sans effet sur nos partenaires institutionnels dont le regard porté sur notre commune évolue favorablement. Espérons ainsi que la contribution que nous avons soutenue dans le cadre du projet Inspire, porté par la Métropole et le SMTC puisse se concrétiser. Notre commune doit impérativement être partie prenante de ce grand projet structurant.

La crise sanitaire et sa cohorte de contraintes de toutes sortes qui bouleversent notre quotidien, depuis un peu plus d'un an, rendent toutes nos actions plus complexes dans leur mise en œuvre. Par ailleurs, les rancœurs des uns, agglomérées aux frustrations des autres, auraient pu également nous détourner de notre objectif de redynamisation de notre commune.

Il n'en est et n'en sera rien. **Nous ne modifierons pas notre ligne d'action.**

Ni la crise sanitaire, ni les quelques récentes campagnes de désinformation, dont malheureusement la dernière campagne électorale nous avait donné un bien triste avant-goût, ne nous feront nous détourner de notre cap. Déterminés plus que jamais, inlassablement, **nous poursuivrons notre travail au service de chacune et chacun d'entre vous et plus généralement de notre Ville.**

Le budget que nous venons d'adopter à l'occasion du dernier Conseil municipal est à la hauteur de cette ambition et permet de maintenir l'ensemble des services publics communaux, d'en renforcer certains tout en préparant les investissements pour un meilleur vivre ensemble... Et cela, conformément à mon engagement électoral, consistant à **ne pas augmenter la pression fiscale dépendant de la Commune.**

Jean-Paul CUZIN
Maire de Beaumont

Hervé Grandjean,
conseiller municipal
délégué aux ressources
numériques, achat public
et accompagnement de la
vie associative.

Patrick Néhémie,
adjoint aux finances,
ressources et moyens
numériques

Béatrice Stabat,
conseillère municipale
déléguée aux finances,
contrôle de gestion
et optimisation des
ressources municipales



PRÉSENTATION

RENCONTRE AVEC LES ÉLUS EN CHARGE DES RESSOURCES

Patrick Néhémie, adjoint aux finances, ressources et moyens numériques, Hervé Grandjean, conseiller municipal délégué aux ressources numériques, achat public et accompagnement de la vie associative et Béatrice Stabat-Rousset, conseillère municipale déléguée aux finances, contrôle de gestion et optimisation des ressources municipales nous présentent à leurs tours leurs fonctions au sein de l'équipe municipale.

Pouvez-vous vous présenter ?

Patrick Néhémie (PN): J'ai 67 ans et je suis retraité de l'université. Je suis investi dans la vie beaumontoise comme élu ou bénévole associatif depuis de très nombreuses années. J'ai choisi de m'engager durant ce mandat parce que j'ai la conviction que **Beaumont a besoin d'un nouveau souffle** et de nouvelles ambitions. Plusieurs dossiers ont besoin d'être relancés (centre bourg, rue de l'Hôtel de ville, parking du stade de l'Artière par exemple). C'est ce que nous nous efforçons de faire aujourd'hui.

Béatrice Stabat-Rousset (BS): Je suis Beaumontoise depuis 14 ans, maman de 4 enfants, je suis contrôleur de gestion dans le domaine des matériaux chez Michelin. Je possède 24 ans d'expérience professionnelle dans les métiers de la Finance, chef de projet, compa-

bilité, management d'équipe et contrôle de gestion. Ce mandat est mon premier engagement au service des beaumontois et beaumontois.

Hervé Grandjean (HG): Je suis Beaumontois depuis plus de 30 ans et fortement investi dans le domaine associatif et sportif. Professionnellement, je suis ingénieur hospitalier en activité avec une expérience de plusieurs dizaines d'années dans le domaine informatique, je dispose aussi d'une compétence d'acheteur au niveau national.

Pouvez-vous expliquer quelles sont vos missions ?

PN : Ma préoccupation est de veiller à ce que l'ensemble des ressources qui contribuent à l'action municipale soient utilisées de la façon la plus pertinente et le plus efficacement possible. Ça recouvre aussi bien les ressources financières,

à travers le budget, que les ressources humaines ou les ressources numériques. Mon rôle est d'accompagner l'action des collègues élus et des services pour que les moyens soient disponibles pour mettre en œuvre nos projets. Nous devons assurer, sur le plan financier, une capacité à **engager des projets ambitieux en conservant une situation financière saine**. Nous devons aussi assurer les meilleurs services aux citoyens tout en maîtrisant les dépenses de fonctionnement. Tout cela nécessite un équilibre délicat et c'est ce travail permanent que nous menons grâce à l'efficacité des services. Concernant les ressources humaines, nous ne devons pas oublier qu'une commune c'est avant tout une communauté de personnes qui travaillent ensemble pour le bien commun. La mission en la matière est donc de **veiller à ce que les Beaumontois soient**

satisfaits en s'assurant que les meilleures compétences s'expriment dans les services dans un cadre de travail où chacun se sent bien.

Tout cela exige que l'on soit en capacité d'anticiper les besoins et les attentes des administrés tout en ayant une vision prospective des capacités financières de la commune pour mener à bien les investissements nécessaires. Nous devons aussi mener une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences afin que la commune puisse répondre aux exigences face à des changements technologiques, réglementaires ou de gestion.

BS : Dans ce cadre financier global il est **important de savoir pourquoi et comment nous dépensons l'ensemble de nos ressources**. Le contrôle de gestion permet de mettre en place des objectifs (savoir ce



que nous voulons obtenir) et des outils de pilotage d'atteinte de ces objectifs. Le but est d'optimiser nos ressources et ainsi d'accroître et d'améliorer le niveau de service aux Beaumontois. Ma mission est de travailler avec les agents municipaux pour mettre en place ensemble, sur des sujets ciblés, des indicateurs de pilotage ambitieux et réalistes.

HG : J'ai en charge 2 secteurs qui sont l'informatique et les achats publics. Pour l'informatique, il s'agit de mettre en place une politique informatique globale permettant d'une part de s'assurer que les agents disposent des outils informatiques adaptés pour la réalisation de leurs tâches quotidiennes mais aussi d'apporter aux Beaumontois des solutions et outils informatiques pouvant faciliter leurs démarches et échanges avec les services de la mairie. Concernant les achats publics, il s'agit de répondre à la question : comment mieux acheter ? Pour cela, il faut bien évidemment mettre en place des stratégies permettant d'optimiser l'ensemble des achats réalisés par la commune.

L'équité et la transparence seront mon fil rouge sur la durée du mandat.

Quels dossiers ou points avez-vous travaillés en priorité ?

PN : Le fonctionnement et les stratégies que nous venons d'évoquer sont des priorités permanentes. Nous avons de grandes ambitions en matière d'aménagement urbain, de bâtiments communaux (Ecole Jean Zay en tout premier lieu), de développement urbain écologique et de développement

des solidarités. Pour atteindre nos buts, nous devons veiller à respecter 3 objectifs non négociables :

MAÎTRISER LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT, NE PAS AUGMENTER LA PRESSION FISCALE SUR LES MÉNAGES, ASSURER UN ENDETTEMENT ACCEPTABLE POUR NOTRE COMMUNE.

C'est ainsi que nous avons construit le budget 2021 pour préparer la commune aux grands projets qui démarrent. Tout cela est très concret et nous impose rigueur et agilité. En matière de ressources humaines, l'année 2021 va être chargée car nous devons avancer sur plusieurs dossiers sur lesquels la commune a parfois pris du retard, dans un dialogue social. Les évolutions réglementaires nous imposent de revoir le régime indemnitaire mais aussi le temps de travail annuel des employés de la commune. Cela ne peut se faire que dans la concertation et l'échange.

BS : J'ai en cours deux chantiers, l'un avec l'équipe du CCAS et le second plus orienté sur l'optimisation et l'équité dans la mise à disposition des salles pour les associations. Dans les deux cas, la discussion avec les équipes est passionnante et **les services sont forces de proposition et toujours motivés pour encore améliorer leurs prestations.***

HG : Nous avons réalisé un état des lieux qui a permis de mettre en évidence les attentes des élus ainsi que celles des agents municipaux en termes d'échanges

de données, d'informations, de collaboration (le télétravail et les visio-conférences en sont des exemples criants en cette période de distanciation). Les associations et les services seraient aussi preneurs de plus de facilité dans les échanges. Une analyse des outils possibles est en cours.

Nous avons réalisé un même travail autour des achats. Une optimisation est possible dans l'intérêt des finances de la commune avec un **objectif d'économies potentielles sans pour autant baisser la qualité**. Ces économies devraient permettre d'aider au financement de nouveaux projets. Nos compétences et expériences professionnelles sont de véritables atouts que nous souhaitons mettre au service des équipes municipales et in fine de Beaumont.

Vous évoquez le budget 2021 qui vient d'être voté, à quoi va-t-il servir concrètement ?

Le budget d'une commune, c'est le cadre financier défini par le conseil municipal dans lequel la collectivité va pouvoir engager son action. C'est le document qui permet de mettre en œuvre les projets que les Beaumontois ont validés à l'occasion des dernières élections municipales. **Le budget 2021 est le premier dont nous avons la maîtrise, c'est surtout celui qui amorce la mise en œuvre de certains de nos projets phares :** la restructuration du quartier de la rue de l'Hôtel de Ville, la rénovation complète de l'Ecole Jean Zay, la réhabilitation du centre-bourg, la poursuite du Chemin Vert jusqu'à Ceyrat, l'aménagement du parking de l'Artière... Mais

au-delà de ces grandes opérations d'aménagement, c'est également la réorganisation des services de la vie associative, culturelle et sportive pour mieux répondre aux besoins de la population et du tissu associatif avec prochainement un guichet ouvert aux associations et à la population au rez-de-chaussée de la Maison des Beaumontois. Il reflète également **un effort important pour développer la politique sociale de notre commune**. Enfin, ce budget marque notre **volonté d'assurer la sécurité des Beaumontois** avec le renforcement de l'équipe de policiers municipaux, comme nous nous étions engagés dans notre programme et la mise en place de vidéoprotection aux abords des stades.

Et pour conclure ?

PN : Comme je le disais, le budget d'une commune c'est avant tout, le cadre financier et les moyens avec lesquels on va pouvoir mener des actions. Mais au bout du compte, c'est la satisfaction des attentes de la population qui doit être assurée. **Pas de dépenses superflues mais des actions concrètes qui assurent le bien-être des Beaumontois et des Beaumontois.**

HG : Plein d'espoirs sur ces nouvelles missions d'élus, je compte mettre mon expérience à profit pour apporter un meilleur service aux Beaumontois. Fort heureusement, nous pouvons compter sur l'expérience et le professionnalisme des services de la Mairie toujours volontaires à construire avec nous pour améliorer.

BUDGET PRIMITIF 2021

POUR UNE VILLE HARMONIEUSE ET SOLIDAIRE

Au cours de sa séance du 23 mars 2021, le Conseil municipal a voté le budget primitif 2021.

Le budget Principal qui vous est présenté, s'équilibre en dépenses à hauteur de **12 218 549 €**.

Le Budget 2021 a été adopté en fonction des orientations financières qui ont été définies dans le rapport d'orientations budgétaires débattu au Conseil municipal du 24 février 2021.

La stratégie financière du mandat s'inscrit autour de 4 orientations :

- la maîtrise des dépenses de fonctionnement pour dégager des marges de manœuvre,
- la stabilité des impôts directs afin de ne pas augmenter la pression fiscale sur les ménages,
- la mise en œuvre du programme d'investissement pour améliorer le quotidien et préparer l'avenir,
- la modération de l'endettement pour ne pas pénaliser les générations à venir.

9 614 817 € (hors dépenses d'ordre qui ne génèrent pas de décaissement) pour la section de Fonctionnement

Conformément aux engagements pris par l'équipe municipale, les grandes orientations s'articulent autour de **deux piliers, la démocratie implicative et l'environnement déclinés autour de trois axes : la proximité, la citoyenneté et la solidarité.**

Assurer la sécurité et la tranquillité sur l'espace public :

- Recrutement deux policiers

municipaux pour accroître l'amplitude horaire de présence sur le terrain et permettre une patrouille le samedi matin,

- Déploiement de la vidéo protection : dès 2021 pour sécuriser les complexes sportifs fréquentés par un grand nombre de beaumontois,
- Installation du service de Police municipale à la Maison des Beaumontois pour plus de proximité avec la population et les acteurs du territoire (associations, commerçants..).

Renforcer les services de proximité à la population et conforter le monde associatif :

- Création d'un guichet unique associatif au rez de chaussée de la Maison des Beaumontois,
- Mise en place une direction regroupant l'animation, la culture, le sport et la vie associative pour plus de lisibilité dans les actions menées sur le territoire communal,
- Recrutement d'un agent Responsable de la Vie associative. il aura pour missions l'accompagnement et conseil auprès des acteurs associatifs, la formalisation des aspects réglementaires et financiers ayant trait au conventionnement avec les associations.

Développer la solidarité en accompagnant les plus fragiles :

- Augmentation significative de la subvention au CCAS (passant de

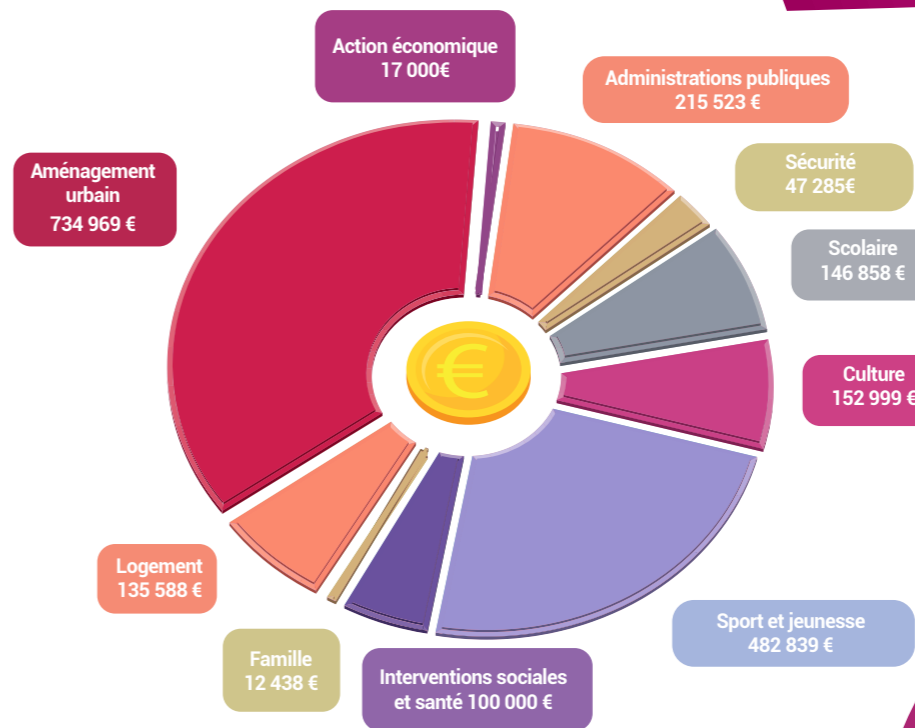
80 000 € au budget primitif 2020 à 165 000 € au BP 2021),

- Recrutement d'un travailleur social pour accompagner au mieux les personnes en difficulté Pass/culture et sport pour aider les familles à accéder plus facilement au sport et à la culture,
- Création d'une direction de la solidarité transversale aux services petite enfance, enfance, jeunesse, CCAS pour accompagner les familles Beaumontaises sur l'ensemble des aspects de solidarité.

2 814 264 € pour l'Investissement

Beaumont engagera en 2021 les investissements structurants 2020-2026 du mandat en développant une recherche active de financement afin de modérer l'endettement et diversifier les sources de financement (ex : plan de relance pour l'achat de tablettes numériques pour les écoles). Par ailleurs, la Commune poursuivra la rénovation des équipements publics tant en terme de sécurité que de fonctionnalité pour l'amélioration du service public rendu aux Beaumontois. Avant d'engager les gros travaux en 2022 l'année 2021 sera celle des études et de la concertation.

Les politiques publiques déclinées en 2021 pour préparer l'avenir :



Dépenses d'investissement pour améliorer le quotidien

Le budget primitif 2021 traduit l'amorçage des politiques publiques définies par la municipalité pour une ville harmonieuse dans son aménagement urbain, offrant des services de proximité à la population tout en développant des actions de solidarité.

Zoom sur le CCAS



La commune consacre **121 € par habitant aux dépenses sociales** portées par le CCAS de Beaumont (ex : portage des repas, aides à domicile, aides sociales, transport à la demande, animations pour les seniors...).

Que fait la ville avec 100 euros ?

Voici la répartition des dépenses pour 100 € :



31,18 € pour les affaires scolaires



16,45 € pour l'aménagement urbain et l'environnement



15,61 € pour la cantine



12,48 € pour la petite enfance



6,16 € pour la sécurité



13,46 € pour le sport



4,66 € pour la jeunesse

ASSAINISSEMENT

REMPACEMENT DU COLLECTEUR SUD AU BASSIN D'ORAGE DU POURLIAT

Depuis le 21 janvier dernier, un important chantier est en cours sur le bassin d'orage du Pourliat.

En effet, Clermont Auvergne Métropole assure le remplacement du Collecteur Sud pour augmenter sa capacité de collecte et éviter ainsi, en cas de pluie, les débordements d'eaux usées non traitées du réseau d'assainissement dans les milieux naturels. Afin d'éviter la fermeture d'axes routiers très circulés, le nouveau réseau sera mis en place en utilisant la technique sans tranchée du microtunnelage qui consiste à



réaliser un tunnel dans lequel les tuyaux souterrains sont poussés depuis un puits d'entrée vers deux puits de sortie. Le réseau ainsi construit sera raccordé aux conduites existantes en 2020 rue du Petit-Ronat et impasse de Prouliat. Ce chantier durera un an. À l'issue des travaux, le bassin d'orage du Pourliat, dont la

fonction de protection contre les crues de l'Artière est indépendante des travaux en cours, sera remis en état à l'identique. Durant les travaux, le transit piéton autour du bassin d'orage est naturellement maintenu afin de permettre aux Beaumontois de bénéficier de cet écrin de verdure et



Crédit : Clermont Auvergne Métropole Joël Damase



du Chemin Vert. L'accès au chantier est interdit au public.

- Montant HT de l'opération : 4 040 000 €
- Financement Clermont Auvergne Métropole : 2 027 000 €
- Financement Agence de l'Eau Loire-Bretagne : 2 013 000 €

TRÈS HAUT DÉBIT

L'INSTALLATION DE LA FIBRE SE POURSUIT

Comme chacun le sait, un certain nombre de foyers Beaumontois sont dans l'attente de l'installation de la fibre optique afin de bénéficier d'un très haut débit. Conformément à ses engagements, l'équipe municipale a sollicité une rencontre avec l'opérateur Orange afin de faire un point d'étape sur le déploiement de la fibre et faire part à l'opérateur de la très grande importance des Beaumontois.

Pour rappel, dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt d'investissement – AMII – lancé par l'Etat, Orange a été retenu pour construire le nouveau réseau FTTH – fibre jusqu'à la maison, en Très Haut Débit, de bout en bout en fibre optique dans les communes de la Métropole de Clermont-Ferrand. Avec ses équipes et des entreprises partenaires qui sont Scopelec et Circet, Orange supervise l'ensemble des in-

terventions depuis les études jusqu'à la mise en place des points de branchement en passant par des travaux d'installation des équipements visibles par tout un chacun : tirage de fibre de transport, installations des armoires de rue, réalisation de la distribution de la fibre dans les quartiers de la commune. Ces travaux s'effectuent selon un planning sur plusieurs années et continu dans le temps, même si la crise sanitaire de

la Covid 19 a généré un véritable ralentissement en début 2020, sans pour autant stopper totalement les opérations d'Orange. En mars 2021, près de 5 700 logements et locaux sont éligibles aux offres FTTH à Beaumont, soit près de 84% des objectifs poursuivis. En effet, à terme, fin 2022, l'entreprise Circet a pour objectif d'atteindre les 6 800 logements raccordables (sauf si blocages tels que refus de



STATIONNEMENT

ZONES BLEUES : SUITE ENSEMBLE, PARTAGEONS LE STATIONNEMENT

Après une période de prévention aux abords des zones bleues, des contrôles réguliers vont être menés. Pour rappel, ces zones sur lesquelles le stationnement est gratuit mais limité dans le temps viennent d'être réactivées afin de favoriser le stationnement, la rotation des véhicules et ainsi soutenir le commerce local. Le stationnement est limité à 1 h 30 et un disque bleu indiquant l'heure d'arrivée doit être utilisé. Les emplacements concernés (matérialisés au sol par de la peinture bleue) sont situés :

- Zone commerciale du Grand Champ,

- Rue d'Alsace, devant le groupe scolaire maternel Jean Zay,
- rue René Brut, devant et sur le parking de la Maison des Beaumontois,
- avenue du Mont-Dore, devant les commerces,
- parking Bopfingen, à côté de la mairie,
- allée Stéphane Hessel, derrière la mairie,
- Rue du Square,
- Avenue du Maréchal Leclerc, devant les commerces.

Des panneaux de signalisation indiqueront également ces zones. Des disques bleus sont disponibles à l'accueil de la mairie.



tiers, absence d'autorisations de permissions de voirie ou/ et d'arrêtés de circulation... Orange a l'ambition de finir le déploiement de ce nouveau réseau FTTH fin 2022.

CONSEIL INFO
Pour connaître l'éligibilité FTTH ou être prévenu de son arrivée à son adresse, Orange met à la disposition du grand public un lien <https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre>

ÉCO-LOGIQUE

PERMIS DE VÉGÉTALISER "ICI ON SÈME"

Clermont Auvergne Métropole et la Ville de Beaumont souhaitent renforcer la place de la nature en ville et encourager le développement de la végétalisation du domaine public, en s'appuyant sur une démarche participative et une forte implication des habitants, des associations, des associations de quartiers, des commerçants...



Pourquoi s'impliquer ?

En matière de santé, mais aussi de bien-être, les bienfaits de la nature en ville sont nombreux.

Revégétaliser les rues, c'est :

- favoriser la biodiversité urbaine
- participer à l'embellissement et à l'amélioration du cadre de vie de tous
- diminuer l'imperméabilisation des sols et le risque d'inondation
- atténuer les phénomènes d'îlots de chaleur et améliorer la qualité de l'air
- créer du lien social, favoriser les échanges, notamment avec les voisins, les passants...

Une occasion d'encourager la multiplication d'éco-logiques concrètes !

Pour cela, la commune s'est engagée dans la démarche « permis de végétaliser », en votant la mise en place de ce dispositif lors du Conseil municipal de février.

Il s'agit d'un engagement entre Beaumont, la Métropole et les citoyens-jardiniers, se traduisant par un aménagement végétalisé d'un "morceau" de l'espace public et une autorisation d'occupation temporaire du domaine public. Ainsi, les habitants auront la possibilité de faire pousser fleurs, plantes et autres végétaux aux pieds des

arbres, le long des bâtiments ou bien encore en façades.

Ces nouveaux aménagements devront toutefois être conformes à un règlement signé par chacune des parties précisant toutes les modalités de participation.

Afin d'accompagner les jardiniers-citoyens dans leur première plantation, la Métropole offre la terre végétale ainsi que les végétaux, qui pourront être choisis parmi une liste.

Toutes les infos sur www.beaumont63.fr (rubrique cadre de vie)

INITIATIVE

UN ARBRE PLANTÉ EN L'HONNEUR DES 100 NAISSANCES BEAUMONTOISES

La municipalité a décidé de faire un geste symbolique à chaque fois que 100 bébés Beaumontois seraient nés, en plantant un arbre sur la commune. Ainsi, les 100 naissances de l'année 2020 ont

été célébrées par la plantation, derrière la mairie, d'un Davidia involucrata, dit arbre aux mouchoirs, en raison de ses larges fleurs blanches. Une belle manière d'honorer les jeunes pousses de la commune !



Le Maire et la conseillère municipale à l'environnement plantent un arbre derrière la Mairie

ESPACES VERTS

INTERVENTION SUR DES ARBRES



Dans le cadre de l'inventaire du patrimoine arboricole et suite au rapport de l'expert qui a permis d'identifier les arbres potentiellement dangereux ou malades sur la commune, des interventions sont programmées. Ainsi, une opération est

prévue durant les vacances de printemps pour supprimer les peupliers situés rue de la Victoire, dans l'enceinte de l'école élémentaire Jean Zay. Cette intervention s'avérait urgente en termes de sécurité car les racines des peupliers ont contracté un champignon qui

risquait, à terme, de les rendre instables. Dans le cadre du futur projet de restructuration du groupe scolaire Jean Zay, une place importante sera accordée aux espaces verts et notamment à la plantation de nouveaux arbres.

EAUX PUVIALES

CRÉATION D'UNE NOUE

Afin de faciliter l'écoulement des eaux pluviales qui stagnaient régulièrement et provoquaient même des débordements, une noue a été réalisée par le service des espaces verts aux abords du parc de la Mourette, longé par le Chemin Vert.

Rien de spectaculaire et pourtant très efficace, il s'agit d'un aménagement en pente légère, qui permet de gérer naturellement les

eaux de pluie en favorisant leur infiltration dans le sol. Un puits perdu a également été creusé afin d'assurer la diffusion de l'eau. En plus de remédier aux éventuelles inondations, cette initiative a donc un réel intérêt écologique, d'autant qu'à terme, elle peut permettre, à une nouvelle flore de se développer. Par ailleurs, cet aménagement a été réalisé par les agents du service Espaces Verts.



un aménagement pour éviter les inondations

INTERVENTION

NETTOYAGE DE PRINTEMPS DES BERGES DE L'ARTIÈRE



Organisée par le service cycle de l'eau de Clermont Auvergne Métropole, en partenariat avec la commune, une opération de nettoyage des berges de l'Artière s'est tenue dernièrement à hauteur du complexe sportif de

l'Artière. Toutes les branches, racines et végétaux entremêlés qui jonchaient le bord de la rivière ont été méticuleusement ramassés et triés afin d'être broyés et utilisés comme paillage pour les massifs.



DÉPLACEMENTS

INSPIRE : UNE OPPORTUNITÉ POUR REPENSER LA CIRCULATION A BEAUMONT

Le plan de déplacements urbains

Les pratiques de déplacements sont considérées comme des éléments structurants du développement urbain. Ainsi, le plan de déplacements urbains (PDU) est l'outil qui propose une organisation de la mobilité et des déplacements au service d'un projet de territoire. Ce document, à portée réglementaire, détermine les principes régissant l'organisation du transport de personnes et de marchandises, la circulation et le stationnement dans le périmètre de transports urbains. Il planifie et coordonne les actions de tous ceux qui interviennent sur l'espace public et vise à rééquilibrer la part de la voiture au profit des modes de transport collectifs et des déplacements doux (vélo, marche).

L'établissement d'un PDU est obligatoire dans les périmètres de transports urbains inclus dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants.

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise (SMTC-AC) a approuvé le PDU, qui s'applique notamment à l'ensemble des communes de la Métropole, le 4 juillet 2019. Ses principaux objectifs au service d'une transition écologique sont :

- diminuer l'usage de la voiture ;
- promouvoir les modes actifs (marche, vélo) et les transports collectifs ;
- améliorer la qualité de l'air ;
- améliorer le cadre de vie et favoriser un partage équilibré de l'espace public ;
- améliorer la prise en compte

des handicaps Pour atteindre ces objectifs, plusieurs actions ont été inscrites : - améliorer la connaissance de l'offre de stationnement et définir une politique cohérente ; - réviser le schéma de voirie (réduire la vitesse et l'espace dédié à la voiture particulière au profit des modes actifs - vélos et piétons - tout en renforçant la sécurité des déplacements) ; - partager l'espace public ; - promouvoir les plans de mobilité mis en place par les entreprises qui visent à favoriser l'usage des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle ; - réaliser le schéma cyclable métropolitain ; - restructurer le réseau de transport urbain autour de deux nouvelles lignes de bus B et C en plus de la ligne A du tramway.

Beaumont s'est inscrite dans la concertation InspiRe

Dans le cadre de ce projet de restructuration des transports en commun des lignes B et C, le SMTC, en lien avec Clermont Auvergne Métropole a organisé, de janvier à fin mars dernier, une concertation publique d'envergure sur tout le territoire : réunions publiques, rencontres des habitants, dossier de concertation, etc.

La commune de Beaumont s'inscrit dans le secteur Sud qui regroupe les communes de Ceyrat, Romagnat et Pérignat-les-Saraliève. **Bien que ce secteur ne soit pas directement concerné par les lignes B et C, la ville a souhaité s'investir dans cette concertation**

et initier une réflexion à propos de la mobilité et la circulation à Beaumont, en collaboration avec ces communes, le SMTC et Clermont Auvergne Métropole. Une animation sur le marché du samedi matin et une réunion publique en visio se sont tenues début mars à Beaumont. Les habitants ont été invités à s'exprimer et ils ont été nombreux à montrer leur intérêt. Ils ont exprimé leurs attentes de voir la circulation diminuer, une place plus large accordée aux modes doux de déplacements avec des pistes cyclables plus nombreuses et également un réseau de transport en commun plus efficace.

Une contribution pour améliorer la circulation à Beaumont

Le Conseil municipal lors de sa séance du 23 mars a voté une contribution afin de proposer la création d'un parking relais à destination des véhicules, situé dans la zone dite des Gattaux (à proximité de la déchetterie de Romagnat). Il pourrait également accueillir une station C-Vélo. Une voie destinée à une liaison de Transport Collectif en Site Propre et une piste cyclable attenante pourraient permettre un accès au CHU et à l'hyper centre de Clermont en diminuant considérablement la circulation automobile sur la rue de l'Hôtel de Ville, actuellement très empruntée. Par ailleurs, ce dispositif permettrait de désenclaver le Centre Bourg grâce à un arrêt situé à proximité mais devrait être accompagné d'autres actions visant à réduire le volume de véhicules dans Beaumont. Cette contribution a également

été présentée lors de la réunion publique organisée dans le cadre de la concertation.

« Même si on n'est pas directement touchés par les lignes B et C, on a, en tant que maire un vrai rôle à jouer et on peut faire des propositions et il y a des idées intéressantes, que l'on doit étudier et reprendre ».

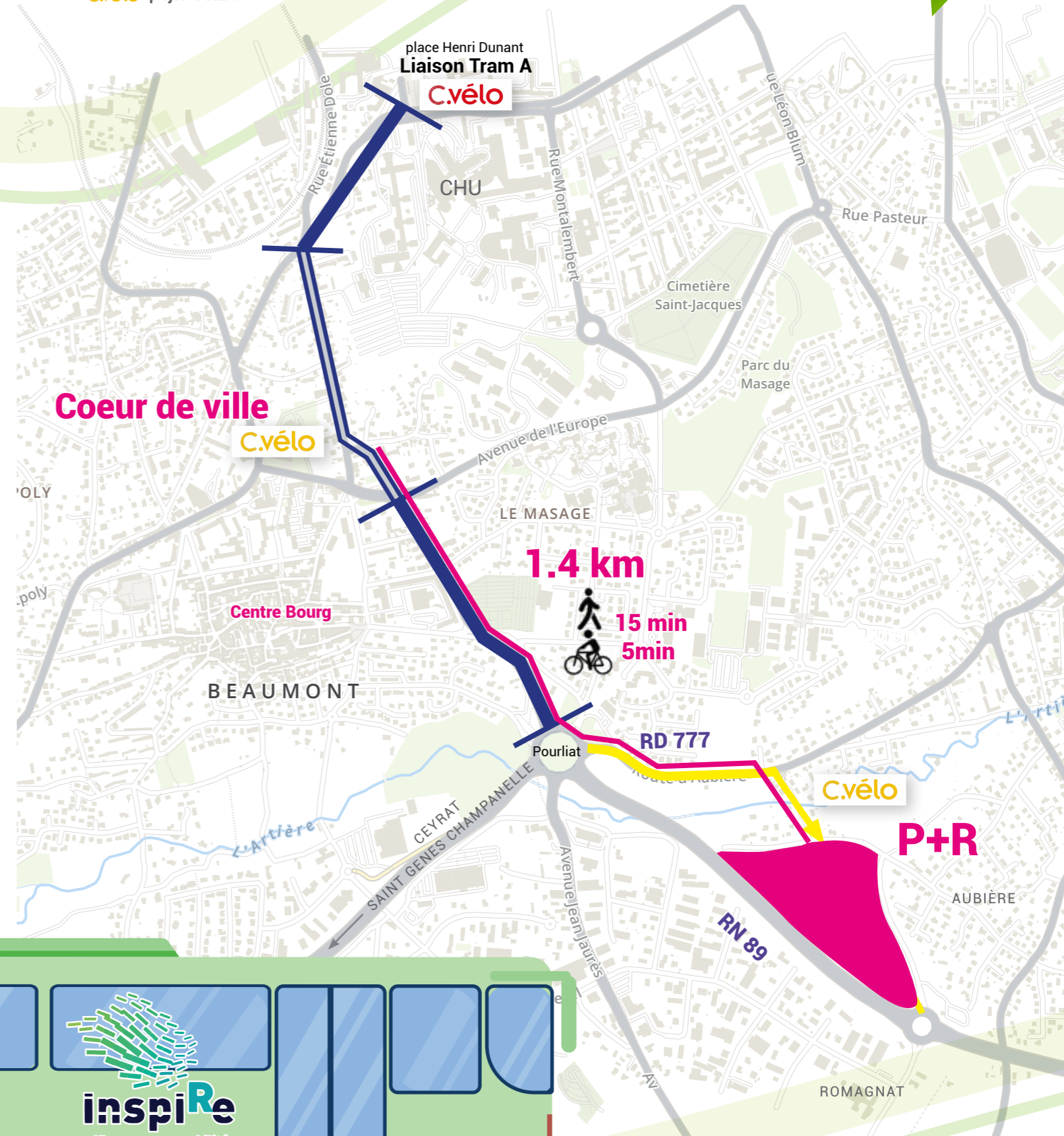
François RAGE,
Maire de Cournon
et président du SMTC

« Ce projet est structurant à l'échelle de la Métropole pour les années à venir et il est important que les phases de concertation puissent nous permettre d'enrichir un projet déjà bien avancé, mais sur lequel j'ai bon espoir, avec le soutien du conseil municipal et de tous les conseillers métropolitains, que nous puissions faire agréger des propositions. »

Jean-Paul CUZIN
Maire de Beaumont

Légende

- site propre bus + double sens véhicules + modes doux
- site propre bus + modes doux
- chaussée double sens + modes doux
- P+R** Parking Relais
- C.vélo** station existante
- C.vélo** projet de station



ENSEMBLE, PRÉPARONS L'AVENIR DE BEAUMONT

LE PROJET "COEUR DE VILLE" PAS À PAS

Comme précédemment annoncé (cf bulletin municipal février 2021), les premières phases de la restructuration du quartier de l'Hôtel de Ville ont débuté pour préparer la redéfinition d'un nouveau Coeur de vie beaumontois, dont la concertation démarrera prochainement.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

7

C'est en mois la durée totale de travaux de démolition prévue pour ce projet d'envergure.

5 500

C'est en m² la surface totale couverte par ce projet dont 1 835 m² qui seront démolis d'ici fin juillet 2021

91%

C'est l'objectif de Produits Matériaux Déchets (PMD) qui seront valorisés par réemploi, réutilisation ou recyclage.



LES GRANDES PHASES : LA 1^{ÈRE} SÉQUENCE TRAVAUX

- 1** **JANVIER 2021** : Préparation et installation du chantier : pose d'une clôture pour sécuriser le site et déboisement pour installer les bases vie. Ensuite, une déconstruction intérieure ciblée a facilité l'accès à l'entreprise en charge du désamiantage. En parallèle une réflexion sur l'économie circulaire et le remploi des matériaux a été engagée avec l'association Metabatik.
- 2** **FÉVRIER** : Confinement des zones de travaux pour le désamiantage et retrait des matériaux afin de libérer les bâtiments au fur et à mesure pour la démolition.
- 3** **MARS** : Fin des travaux de désamiantage. Démarrage des travaux de déconstruction des bâtiments désamiantés.
- 4** **AVRIL** : Fin de la déconstruction du second œuvre (démolition des intérieurs). Poursuite de la démolition des superstructures (enveloppe extérieure des bâtiments).
- 5** **MAI** : Démolition des infrastructures, condamnation des réseaux assainissement et purges des fondations. Evacuation des gravats vers des plateformes de recyclage.
- 6** **JUIN** : Remblaiement des caves en matériaux recyclés, déconstruction des murs d'enceinte, mise à niveau des plateformes, mise en place des clôtures et nettoyage et repli de chantier.

Une première séquence de travaux 100% entreprises locales !
Les travaux ont été confiés aux entreprises Chastagner de Lempdes, Alara Dépollution de Lezoux, sous maîtrise d'œuvre Safège de Romagnat.

PORTRAIT

CYCLES VICTOIRE, Un savoir-faire local, une renommée nationale

Née de la passion d'un étudiant en Recherche en Mécanique des Matériaux, option cadre de vélo, et pratiquant expérimenté de BMX, l'entreprise Victoire Cycles a vu le jour en 2011.

Julien Leyreloup, alors employé pour une société qui fabriquait des BMX justement, s'est vite aperçu qu'il existait peu, voire pas du tout de production nationale et que la fabrication d'un vélo, demandait de nombreux déplacements à l'étranger, ainsi que l'intervention de plusieurs intermédiaires.

De ce constat, est née l'envie de centraliser la production en France et plus particulièrement en Auvergne, région à laquelle il est attaché. Installée à Beaumont, après avoir commencé par la production de pignons, l'activité de Julien s'est progressivement développée avec la fabrication de cadres jusqu'à la fabrication complète de vélos, et notamment de bike polo dans un premier temps.



10 ans plus tard, la petite entreprise a bien grandi et compte désormais neuf personnes qui collaborent chaque jour, étape par étape, chacune étant entièrement accomplie "à la main". La société comprend deux marques : « Victoire » qui propose exclusivement des produits sur-mesure donc une

pièce unique à chaque création, et "Distance" qui produit une gamme de 6 modèles standards, réalisés avec la même qualité de matériau et le savoir-faire Victoire, mais permet d'acquiescer un produit dans des délais plus courts. Car en effet, pour pouvoir rouler en Victoire, il faut être patient. L'aventure

commence par une première rencontre durant laquelle une étude personnalisée du client est réalisée : pratiques, attentes, habitudes, anatomie avec bien-sûr des études posturales et prises de mesures à l'aide d'une machine. Ensuite, la fabrication peut commencer, à partir de tubes, en acier, qui contrairement au carbone, est totalement recyclable et re-travaillable et présente également l'intérêt d'être un matériau relativement souple qui filtre ainsi chocs et vibrations. Tout est entièrement façonné, monté et peint à la main, un travail de précision, réalisé par des experts, que seule une fabrication artisanale permet. Les pièces choisies sont au maximum fabriquées en France, voire localement. Après des dizaines d'heures de travail, et 12 à 18 mois d'attente pour le client, l'heureux propriétaire peut enfin chercher son "bijou". Depuis l'année dernière, et le contexte provoquant un engouement pour les déplacements en mode doux, les demandes ont augmenté. Malheureusement il est impossible de toutes les satisfaire, notamment en raison de difficultés d'approvisionnement des pièces. Actuellement, l'équipe fabrique une dizaine de vélos par mois. Les cycles Victoire dont la notoriété n'est plus à faire, ont donc de belles perspectives devant eux.



DIAGNOSTIC

LE SERVICE D'AIDES À DOMICILE ENGAGÉ DANS UNE DÉMARCHE DE PROGRÈS

Depuis 2008, le service d'Aide à Domicile du Centre Communal d'Action Sociale de Beaumont bénéficie d'une autorisation délivrée par le Conseil départemental, fixant la tarification des prestations et garantissant la qualité du service rendu.

Dans ce cadre, le service a l'obligation de se soumettre à des évaluations, afin de conserver cette autorisation. Ainsi, une évaluation interne est actuellement réalisée par deux stagiaires en Master Droit et Administration du Secteur Sanitaire et Social, avec comme support, un référentiel fourni par l'Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services à Domicile (UNA). L'objectif de cette démarche est de placer la personne aidée au centre du dispositif afin de lui assurer des prestations de qualité. Pour cela, les pratiques des professionnels intervenant à domicile sont examinées au regard des critères demandés mais aussi de l'organisation générale de la structure, ainsi que les ressources mobilisées. Pour réaliser ce diagnostic participatif et collectif, des rencontres sont organisées avec l'ensemble des acteurs concernés par l'Aide à Domicile : agents, bénéficiaires et partenaires. Les informations, ressentis et remarques seront analysés et consignés dans un rapport. Cette démarche vise également à identifier les points à améliorer et ainsi mettre en place des



actions correctives et des dispositifs complémentaires, à l'issue de l'évaluation. Cette démarche d'évaluation interne doit être menée avec rigueur et car elle préfigure une seconde évaluation, qui sera conduite par un organisme extérieur. Cette évaluation a pour objectif de permettre au service de maintien à domicile, d'obtenir du Conseil départemental, le renouvellement de son autorisation d'exercer.

Le Services d'aide à domicile en chiffres :
- 30 aides à domicile
- 260 bénéficiaires

Selon les besoins des personnes, les agents remplissent des missions variées comme du ménage, de l'aide à la personne (toilette, aide à l'habillage, au lever/coucher...), des petits travaux de jardinage ou encore de l'assistance administrative.

ACTION

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS : DES IDÉES AU PROJET, TOP DÉPART !

la maire et le premier adjoint du conseil municipal des enfants



Suite à l'élection en février dernier, du premier Conseil municipal des Enfants, une réunion de travail s'est tenue début mars, en présence du maire, Jean-Paul Cuzin, Patricia Rémy et Vivien Gourbeyre et des services municipaux. Le Maire a tenu à féliciter de nouveau, les enfants pour l'engagement dont ils ont fait preuve tout au long des premières étapes de cette élection. Ensuite, Nelly Magnier, Directrice Générale des Services de la Ville a présenté aux jeunes les



services municipaux et leur fonctionnement afin de leur expliquer comment ils étaient organisés et articulés, et quels corps de métiers ils comprennent. Il est important que

les enfants saisissent le cheminement entre les décisions politiques prises au niveau du conseil municipal et leur mise en œuvre assurée par les agents municipaux. Puis, après un rappel du rôle d'un élu par Patricia Rémy et Vivien Gourbeyre, les enfants se sont mis au travail par binôme. A partir de leurs professions de foi, ils ont repris leurs principales idées afin de les organiser et les présenter à l'assemblée à tour de rôle. Et des idées, ils n'en manquent pas ! Des thématiques fortes ont émergé pour devenir des axes de travail structurant leurs futures actions. Ainsi, la sécurité, l'environnement et la solidarité sont des domaines qui tiennent particulièrement à cœur à nos jeunes élus. Lors de la prochaine réunion, fin avril, ils seront accompagnés des services municipaux concernés, à savoir la Police Municipale, le service des espaces verts et de l'environnement afin de travailler en lien avec les agents et commencer à bâtir des projets. L'objectif est de pouvoir mettre en place des actions avant la fin de l'année scolaire pour transformer leurs idées en concret.

EXPOSITION

LES ÉLÈVES DU MASAGE FONT "LEUR GRANDE LESSIVE"

Les enfants du groupe scolaire du Masage ont proposé fin mars, comme chaque année, une exposition de leurs travaux de l'année

façon "grande lessive". Habituellement, cet événement se tient dans le "Forum" de l'école, chose impossible cette année, en raison du contexte sanitaire.

Qu'à cela ne tienne, ils se sont adaptés et c'est dans la cour de l'école, qu'ils ont exposé leurs productions de 2021. Accrochés à des fils tout autour du grillage,



dessins, collages et autres créations ont ainsi pu être admirés de leurs parents mais aussi des passants qui ont apprécié ce "street art" éphémère.

MÉMOIRE

COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962



le Maire et les élus du Conseil municipal des enfants

Conseillère départementale, élu du Conseil Municipal de la ville mais également du Conseil Municipal des Enfants accompagnés de leurs parents, représentants des groupes scolaires et anciens combattants se sont réunis pour rendre hommage aux victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, vendredi 19 mars. Les enfants ont ainsi pu découvrir ou réviser une page d'histoire en participant activement à cet évènement. L'École de Musique avec une participation importante des élèves a

apporté une belle contribution musicale. Cette cérémonie a été l'occasion de remettre la Croix du Combattant à cinq anciens combattants, afin de les récompenser pour leur engagement pendant la guerre.

Ont été décorés :

- Robert Boyer
- Max Bras
- Bernard Chevalier
- Paul Gouttetoquet
- Jean-François Malecki

PARTENARIAT

RETOUR SUR LA SEMAINE DE DÉCOUVERTE DES MUSIQUES ACTUELLES



Cette année, la Ville de Beaumont s'est associée, à l'Université Clermont-Auvergne pour proposer une semaine de découverte des musiques actuelles aux adolescents beaumontois. L'équipe du Tremplin a accompagné sept étudiants en Master de Direction d'Établissements Culturels dans le cadre d'un projet collectif qui validera leur dernière année de Master. Ce projet leur a permis de mettre en pratique les connaissances acquises tout au long de leur cursus universitaire. Ces futurs professionnels de la culture ont travaillé plusieurs mois à l'élaboration de ce dispositif destiné aux adolescents de l'Accueil de Loisirs de la ville.

Ainsi, durant la première semaine des vacances de février, 5 adolescents âgés de 11 à 15 ans ont pu découvrir les coulisses d'une salle de musiques actuelles, qui n'a aujourd'hui plus aucun secret pour eux ou presque !

Différents ateliers leur ont été proposés :

- Atelier son : apprentissage de la captation du son (source sonore, bonne qualité) et travail sur une table de mixage pour ajouter des effets et transformer ces sons.
- Atelier lumière : présentation par le régisseur du Tremplin des projecteurs et différents modes d'éclairage aux adolescents.
- Atelier scénographie : découverte de l'espace scénique, des terminologies associées, du placement sur scène et du rapport au public,
- Atelier de MAO : découverte de la Musique Assistée par Ordinateur avec l'artiste clermontois Delayre dans les studios de répétition du Tremplin (initiation à la MAO, création et montage).

Certains adolescents, venus avec des textes écrits par leurs soins, ont même pu travailler sur la création sonore d'un morceau qu'ils ont ensuite interprété sur la scène du Tremplin. La Ville de Beaumont pourrait avoir créé quelques vocations ! This is the Tremplin !



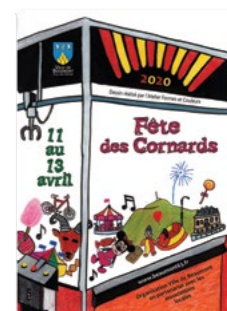
ANNULATION

FÊTE DES CORNARDS : RENDEZ-VOUS EN 2022 !

Pour la deuxième année consécutive, la Fête des Cornards n'a malheureusement pas pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire liée à la COVID-19.

Ancrée dans l'histoire de Beaumont, cette traditionnelle manifestation est un rendez-vous attendu de tous, petits et grands. Chaque année, pour Pâques, la Ville de Beaumont revêt ses habits de fête et propose à ses habitants quatre jours de festivités !

Cette manifestation est également l'occasion de partager, d'échanger et de travailler ensemble, membres d'associations, élus, agents de la collectivité et forains ! Merci donc à toutes celles et ceux qui font vivre et grandir cette belle Fête des Cornards et rendez-vous, nous l'espérons, en 2022, pour une édition riche en festivités, partage et bonne humeur !



VOUS SOUTENIR, AMÉLIORER LE QUOTIDIEN ET PRÉPARER L'AVENIR

GROUPE DE LA MAJORITÉ **Beaumont avec vous**

Jean-Paul CUZIN
Aurélien BAZIN
Aline FAYE
Patrick NÉHÉMIE
Christine LECHEVALLIER
Damien PESSOT
Martine MEZONNET
Michel PRÉAU
Patricia REMY
Philippe ROCHETTE
Guy PICARLE
Nadine DAMBRUN
Josiane MARION
Francis GAUMY
Christian DURANTIN
Hervé GRANDJEAN
Agnès ANDAN
Véronique KOUIDER
Valérie BERTHEOL
Yaëlle MATHIEU-PEGART
Béatrice STABAT-ROUSSET
Jean-François VIGUES
Vivien GOURBEYRE

NON, nous ne nous attarderons pas sur :

- Les polémiques lancées par les uns ou les autres,
- Les accointances entre celles et ceux qui, auparavant, ne pouvaient pas se supporter,
- Les méthodes utilisées par des personnes influençables contre des élus de la majorité et des agents municipaux (une procédure judiciaire est en cours).

Car depuis notre élection nous demeurons concentrés, en lien quotidien avec les agents municipaux, les partenaires de la Ville pour renouer avec une dynamique perdue et mettre en œuvre le programme pour lequel vous nous avez élus. Malgré les vents contraires, nous gardons notre cap. **En seulement 9 mois de mandat nous n'avons pas ménagé nos efforts POUR :**

1. Moderniser la démocratie locale en :

- baissant les indemnités des élus de la majorité pour permettre une reconnaissance du travail de l'ensemble des élus du Conseil Municipal (majorité + opposition) – FAIT
- proposant la Vice-Présidence de la commission des Finances à l'opposition – FAIT (refus de l'opposition)
- co-construisant une Charte Ethique aux élus du Conseil Municipal – EN COURS
- créant un Conseil Municipal des Jeunes – FAIT
- informant, consultant ou recevant dès que nécessaire les riverains impactés par un projet – FAIT

2. Mettre en œuvre des éco-logiques en :

- remplaçant tout véhicule municipal devenu obsolète par un véhicule à faible émission de CO₂ – FAIT

- préparant la constitution d'une ceinture maraîchère - EN COURS
- plantant un arbre chaque 100 naissances beaumontaises – FAIT
- mettant la problématique récurrente de circulation dans le centre-ville à l'agenda de la Métropole et du SMTC dans le cadre du projet INSPIRE - EN COURS
- initiant un diagnostic énergétique des bâtiments municipaux - EN COURS
- initiant la réflexion concertée autour de la rénovation du groupe scolaire J.ZAY - EN COURS

3. Valoriser les artisans et commerçants locaux en :

- versant une aide exceptionnelle COVID à 17 commerçants – FAIT
- sollicitant la Métropole pour épauler notre réflexion pour rénover le pôle commercial de la place du Parc – EN COURS

4. Soutenir davantage les plus fragiles en :

- recrutant 1 travailleur social – FAIT
- amorçant la constitution d'une grande Direction dédiée à l'action sociale, à la petite enfance, à l'enfance et à la jeunesse – EN COURS
- conservant le poste de l'animatrice seniors et le transport à la demande – FAIT
- augmentant plus généralement les moyens dédiés au CCAS – FAIT

5. Garantir la sécurité du plus grand nombre en :

- recrutant 2 policiers municipaux – FAIT
- renforçant la lutte contre les incivilités (patrouilles, vidéo protection) – EN COURS
- renforçant la proximité entre la Police Municipale et les

Beaumontois en installant le bureau de police à la Maison des Beaumontois - FAIT

6. Faciliter la vie associative en :

- proposant aux associations en difficulté une aide exceptionnelle COVID – FAIT
- maintenant inchangé le montant global des subventions – FAIT
- facilitant les démarches administratives et logistiques grâce à un guichet unique situé à la Maison des Beaumontois – EN COURS
- initiant les démarches pour créer un 2^{ème} court de tennis couvert – EN COURS

7. Ne pas baisser les revenus des ménages Beaumontois en :

- maintenant les taux communaux inchangés – FAIT

8. Changer la physionomie du centre-bourg en :

- construisant un pigeonnier contraceptif en lien avec la ligue de protection des oiseaux – FAIT
- s'assurant d'un passage plus régulier des balayuses de la CAM - FAIT
- prenant contact avec la Fondation du Patrimoine pour identifier les bâtiments trop détériorés pouvant être démolis – FAIT

9. Disposer des conditions propices à la concertation puis à la création d'un nouveau centre-ville en :

- démolissant les maisons laissées à l'état d'abandon depuis de nombreuses années situées rue de l'hôtel de ville – FAIT

Tout est perfectible. Nous avons toutefois la certitude que, **pour vous comme pour nous, seul le concret compte.**

Nous laissons les paroles aux autres...

GROUPE UNI.E.S **pour Beaumont** Hélène VEILHAN Olivier DEVISE Dominique MOLLE Marie-Laure LANCIAUX François ULRICH

InspiRe est le projet porté par la Métropole et sensé répondre aux problèmes de mobilités avec des aménagements urbains (parking, routes, pistes cyclables, ...) et la création de nouvelles lignes à haut niveau de service.

Les faits : Beaumont est une porte d'entrée sur Clermont-Ferrand pour les habitant.e.s de l'Ouest via l'avenue du Mont-Dore (ancienne RN89) et pour le Sud via le rond-point du Pourliat, la route de Romagnat et la rue de l'Hôtel de Ville. Actuellement, la T2C ne propose que 3 lignes de bus sur Beaumont, la 4, la 8 et la 12. Très clairement, les Beaumontois.e.s peuvent constater la circulation intense dans Beaumont, en plein centre, entraînant de nombreuses nui-

sances (pollution, bruit, insécurité) mais aussi que la ligne 4 est surchargée matin et soir.

Il est difficilement compréhensible de voir Beaumont et les habitant.e.s de la partie Sud de l'agglomération écarté.e.s du projet **InspiRe** qui, en dehors de Clermont, ne touche que six communes sur l'ensemble du territoire.

Pourquoi la précédente majorité Dumeil – Cuzin (Maire - 1^{er} adjoint) ne s'est-elle pas impliquée dès le début du projet ? Pourquoi le sujet n'a-t-il pas été abordé en conseil municipal avant la réunion publique de concertation ?

Il faut impérativement limiter le trafic de transit à travers Beaumont en modifiant les infrastructures de transport

(parking relais, ligne à haut niveau de service en direction du tram, diminution de l'emprise routière de la rue de l'Hôtel de Ville).

Il sera difficile de modifier le projet actuel pour que le sud de la métropole ne soit pas oublié. Le groupe UNI-E-S espère peser par l'engagement de ses élu.e.s dans les diverses instances. La réflexion doit s'élargir et la mobilisation citoyenne sera indispensable pour que les habitant.e.s de Beaumont et du sud de l'agglomération ne soient pas les oublié.e.s de ce projet.

Vous pouvez compter sur nous.

LES ILLUSIONS QUI FERONT LES DÉSILLUSIONS

GROUPE **Aimer Beaumont**

Alain DUMEIL
Josiane BOHATIER
Damien MARTIN
Caroline TALON-TAILHARDAT

Pour une municipalité l'acte essentiel chaque début d'année est bien l'établissement du budget principal, et à cette occasion c'est le compte administratif qui démontre l'exécution du budget de l'année précédente. En préambule introductif à la présentation de ce compte de résultats, il est écrit que **« le constat qui dresse l'analyse financière rétrospective, montre que les dépenses de fonctionnement ont été, au précédent budget contenues et ont permis d'assurer la bonne santé financière de la commune et de préserver l'autofinancement »**. Force est de constater

que cette règle vaut pour les six années du mandat que nous avons exercé, en y ajoutant même, aucune hausse de la fiscalité locale et aucun emprunt nouveau, tout en réalisant des investissements significatifs.

Voilà donc bien le bilan d'une gestion satisfaisante. Cet « héritage confortable » semble enivrer nos successeurs, eux qui viennent de présenter un budget qui amorce déjà une dérive.

Les dépenses de personnel jusque-là maîtrisées, augmentent très sensiblement et les charges générales encore plus. Les choix de travaux d'investissement nous semblent très

arbitraires et clientélistes, sans assurer pourtant les plus urgents et nous ne pouvons cautionner ces méthodes.

Cette municipalité est spécialiste de la communication – spectacle. Publications et discours ne sont qu'illusions et les choix (sous couvert d'engagements de campagne) tiennent, hélas, plus compte d'une idéologie toujours et encore électorale, plus que de l'intérêt général des Beaumontois.

Les gadgets de communication et « les coups de pub » permanents d'aujourd'hui, annoncent déjà les désillusions de demain.

ASSOCIATIONS ASSOCIATIONS

L'agenda des asso

JUIN

**SAMEDI 5 JUIN
FET'ESTIVAL**
organisé par l'association «
Eva pour la vie » qui œuvre pour la
recherche sur les cancers des enfants,
sur le parvis et dans la salle des Fêtes
« La Roche ».
**Marché d'Artisanat d'Art et
Gourmand** (mosaïques, bijoux
créatifs, objets décoratifs, confitures,
huiles, foie gras,...), des démonstrations
sur certains stands de 9H à 17H.

**Ateliers découvertes pour petits
et grands :**
Initiation à la peinture au sable :
réalisation d'une carte en A5, thème
libre (oiseaux, chat, chien, fée,
Licorne, héros dessins animés, ...),
adultes et enfants à partir de 9
ans (plusieurs créneaux entre
14H30-16H).

Réalisation d'une petite sorcière :
Les enfants adorent se déguiser en
sorcière pour Halloween. Cet atelier
créatif a pour but faire voyager leur
imaginaire. Ils choisiront ses habits,
ses cheveux, ses accessoires.
**Adultes et enfants à partir de 8
ans (créneaux horaires :10H30-
14H30-15h30).**

Animations
Tombola (repas, soins, paniers
garnis,...)
**Repas festif avec animation
musicale** à partir de 12H, sur
réservation

**La manifestation s'adaptera aux
règles sanitaires en vigueur, et
éventuellement sera reportée si
nécessaire en septembre.**

Réservations et renseignements
au 06 81 99 31 82 ou par mail :
atoutcoeur.beaumont@gmail.com

JUILLET

**VENREDI 30 JUILLET
COLLECTE
DE SANG**
organisée par l'association Beau-
montoise pour le Don du Sang
Bénévole à la Ruhe, de 16 h à 19 h.



l'adjoint au sports et les adhérents de l'association de pétanque

PRÉPARER LA SAISON DE PÉTANQUE

Les terrains de pétanque ont subi quelques dégradations liées à un hiver très humide, pour la qualité du jeu, une réfection partielle de nombreux jeux était nécessaire. En collaboration avec les élus et responsables des services techniques qui ont fourni la matière première (un camion de sable de Sermentizon), les

pétanqueurs ont proposé la main-d'œuvre. En une matinée, le sable a été étalé et nivelé, comblant les très nombreux trous et affaissements partiels. Le passage du rouleau a permis de figoler le travail, laissant place au traçage des jeux au nombre de 12.

RAPPEL :
Le terrain de pétanque est ouvert à tous les Beaumontois dans le respect des installations. et des règles sanitaires.
Pour tous renseignements : rendez-vous sur place pour rencontrer les joueurs (les après-midi du lundi au vendredi), ou par téléphone au 06.84.04.55.73 ou 06.31.04.79.17.

SoluSons
Bien Entendre, Mieux Vivre.

Ne passez pas à côté de la réforme 100% santé et de meilleurs remboursements !

Chez SoluSons,
100% santé = 100% tranquillité

www.solusons.fr

01 A la fin de son mandat, l'Etat doit verser au titulaire de la carte d'audition un montant correspondant à la somme de ses cotisations et de ses cotisations déduites.

Nous vous accompagnons
vers la solution auditive
adaptée à vos besoins
et à vos moyens

BILAN
AUDITIF
GRATUIT

OFFRE APPAREIL
100% SANTÉ
RESTE
À CHARGE
0€

CHARGEUR
OFFERT
pour l'achat d'un équipement
auditif stéréo compatible
Valable jusqu'au 30/04/2021

NOS CENTRES
PRES DE CHEZ VOUS

SOLUSONS

39 av. des Etats-Unis
CLERMONT • 04 73 31 00 11
10 bis av. du Mont-Dore
BEAUMONT • 04 73 26 20 29
3 av. Marechal Joffre
COURNON • 04 73 77 74 87
15 rue de Sarliève
COURNON Zenith • 04 73 59 26 12

AUDIO 2000

C.C. Cora
LEMPDES • 04 73 61 94 22
67 av. Jean Jaurès
MOZAC • 04 73 89 14 13
16 rue du Commerce
RIOM • 04 73 31 00 11

ELSAN
HÔPITAL PRIVÉ LA CHÂTAIGNERAIE
Centre Médical et Chirurgical
Centre Obstétrical – Espace Mère / Enfant

159, Rue de la Châtaigneraie - 63110 BEAUMONT
www.hopitalprivelachataigneraie.com
Tél. 04.73.40.80.40

13 LOGEMENTS COOPÉRATIFS OPHIS • 2019

MAISON PARTICULIÈRE • 2021

Gil ODOUL Architecte
06 70 21 13 91 • 04 73 23 39 07
2 bis, rue Jean Moulin
63110 BEAUMONT
www.gil-odoul-architecte.com

**Carrefour
market**

Avenue Noellet - 63100 BEAUMONT
04 73 26 03 78
Ouvert du lundi au samedi 8h30 à 19h30 - Dimanche 9h00 à 12h30
www.carrefour.fr



PRATIQUE EN EXTÉRIEUR

Plusieurs associations beaumontaises dont l'activité est habituellement pratiquée en intérieur, se sont adaptées à la situation sanitaire en proposant à leurs adhérents une pratique en extérieur. C'est le cas de "As en danse", de la Section Judo de l'Amicale Laïque, du Mei Hua Zhuang ou encore de l'US Basket.



Agenda

En raison de la situation sanitaire actuelle, tous les événements sont reportés ou annulés jusqu'à nouvel ordre.

AVRIL

DU SAMEDI 10

AU DIMANCHE 25 AVRIL

Vacances de printemps

DIMANCHE 25 AVRIL

Commémoration, journée Nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation. La cérémonie sera organisée en fonction des dispositions transmises par la Préfecture, non connues le jour où ces pages sont imprimées.

MAI

SAMEDI 8 MAI

Commémoration de la fin de la deuxième Guerre Mondiale. La cérémonie sera organisée en fonction des dispositions transmises par la Préfecture, non connues le jour où ces pages sont imprimées

JUIN

MERCREDI 23 JUIN

Conseil municipal à 20 h à la Ruche. Conformément aux dispositions gouvernementales liées à la crise sanitaire, le Conseil Municipal se déroulera sans public. Retransmission sur la page Facebook de la ville.



Actualités, agenda, travaux en cours ...

Vous souhaitez être tenus informés de ce qui se passe sur la commune :
inscrivez-vous à la **lettre d'informations mensuelle** !

Pour la recevoir, laissez-nous votre mail
ou inscrivez-vous directement sur le site Internet de la Ville : www.beaumont63.fr

Mail :

*Votre adresse mail sera uniquement utilisée pour vous envoyer notre lettre d'informations : nous nous engageons à ne pas la diffuser.
Vous pouvez à tout moment utiliser le lien de désabonnement intégré dans la newsletter.*



Retrouvez également toutes les infos sur Facebook : Ville de Beaumont

BEAUMONT
ma ville